

Paris, mercredi 6 avril 2011. Bonne nouvelle : le montant de l'APD (aide publique au développement) française n'est plus si loin de ses engagements internationaux (elle atteint 0,5% du RNB ^[1] en 2010 au lieu des 0,51% promis). Mauvaise nouvelle : l'utilisation de ces fonds finance, plus que jamais, le développement des pays émergents au lieu de répondre aux besoins urgents des pays les plus pauvres ! Coordination SUD s'insurge devant cette utilisation de l'APD, qui prive de financement les défis urgents de la faim, de l'eau ou de la santé, pour servir des intérêts économiques nationaux. L'APD est de plus en plus octroyée sous forme de prêts plutôt que de dons. Or seuls les pays émergents sont solvables pour avoir accès aux prêts, les pays les plus pauvres, eux, ne pouvant faire reculer la pauvreté que grâce aux subventions.

Ce non-sens généralisé est flagrant sur les secteurs de l'eau, de l'agriculture, et de la santé. « L'APD française finance essentiellement de gros investissements dans les centres urbains et sous forme de prêts, constate Sophie Tolachides d'Eau vive ^[2], membre de la commission APD et financements innovants de Coordination SUD. Seuls 12% des engagements de l'aide « eau et assainissement » iront aux 14 pays prioritaires ^[3]

et 6% seront accordés sous forme de dons. » « On compte près d'un milliard de personnes souffrant de la faim dans le monde, pourtant l'aide « agriculture et sécurité alimentaire » baisse de 15% entre 2007 et 2009 ! ^[4]

» explique Jean-Cyril Dagorn d'Oxfam France, membre de la commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD. Elle représente moins de 5% de l'APD. Malgré les engagements pris lors du dernier G8 à Muskoka au Canada, et la mise en place de la stratégie globale pour la santé materno-infantile lors du sommet de l'ONU en septembre 2010, la part d'APD santé est passée de 12% en 2007 à 10% en 2010. L'OMS recommande que les pays donateurs allouent 0,1% du RNB à l'aide à la santé et à la réalisation des OMD en santé, mais ce pourcentage ne dépassera pas 0,047% en 2010.

La France préside le sommet du G8 le mois prochain. Loin d'être exemplaire, elle devra pourtant rendre des comptes à la communauté internationale sur ces utilisations incohérentes de l'APD, non seulement avec les besoins du terrain mais aussi avec les engagements pris auprès de ses partenaires. Coordination SUD sera au rendez-vous et plaidera pour un respect des engagements et la mise en œuvre de financements innovants pour le développement, additionnels à l'APD, pour répondre aux besoins des populations.

Contact presse

Marie Bessières, bessieres@coordinationsud.org , 01 44 72 87 14

[1] Revenu national brut

[2] Selon une étude de la Coalition Eau intitulée « Evolution de l'APD bilatérale française pour l'eau potable et l'assainissement, sur la période 2001-2007 et perspectives à 2012 », 2009

[3] Plan d'affaires de l'AFD du CIS eau et assainissement de 2010-2012

[4] Près de 410 millions d'euros en 2009 contre 483 millions d'euros en 2007